

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 59 (1967)  
**Heft:** 4

**Artikel:** Promotion ouvrière  
**Autor:** Sigmüller, Paul  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-385441>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

elle-même, dans la rédaction des règlements de sécurité et d'hygiène. D'autre part, un manuel illustré doit bientôt paraître; il contiendra, sous une forme concise et pratique, les impératifs et les interdits de la sécurité professionnelle forestière.

Il faut également souligner que, pour les questions relatives à la réduction des taux d'accidents et à l'amélioration de la productivité, une étroite coopération s'est instaurée entre le BIT, la FAO et la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, en particulier au sein du Comité mixte des techniques de travail en forêt et de la formation des ouvriers forestiers.

### *La ligne de force de l'action future*

Sans une politique de main-d'œuvre cohérente, il sera très difficile de vaincre les problèmes futurs dans le domaine forestier. Dans les pays où cette industrie est avancée, il s'agit surtout de retenir des travailleurs en nombre suffisant, en leur offrant des normes professionnelles, des salaires et des conditions sociales comparables à ceux qui prévalent dans l'industrie en général.

Une formation meilleure, et plus poussée, à tous les niveaux, permettra de suivre les progrès de la mécanisation et d'améliorer les perspectives d'une plus haute productivité. L'étalement des travaux forestiers, plantation et sylviculture en particulier, sur toute l'année permettra de réduire le caractère saisonnier du travail forestier et d'accroître les possibilités d'un emploi à plein temps.

Il est également nécessaire de rechercher les moyens de mettre un terme à la nuisible agriculture itinérante en stabilisant les paysans coutumiers de cette pratique.

Dans les pays en voie de développement, et en particulier ceux où le chômage et le sous-emploi sévissent, le progrès des industries forestières et du bois doit se faire en tenant compte de leur importance pour le développement et l'emploi rural. Un homme travaillant dans la forêt peut souvent créer du travail pour six personnes dans les industries de transformation. Aucun pays possédant des ressources forestières, réelles ou potentielles, ne peut se permettre de négliger de telles possibilités.

## Promotion ouvrière

Par *Paul Sigmüller*

On parle de plus en plus de la nécessité d'ouvrir largement des possibilités de promotion dans l'entreprise aux travailleurs qualifiés. Même si l'on est loin encore d'une société démocratique idyllique où les meilleurs à tous les points de vue tiendront les rênes de la direction du pouvoir, il faut bien constater que la porte s'est ouverte parfois devant le

mérite. On voit même assez souvent des militants, voire parfois des fonctionnaires syndicaux, accéder à des postes importants dans les cadres de direction d'une entreprise. Mais le cas de ce typographe allemand qui est devenu directeur chez Krupp est encore assez singulier pour que nous reproduisions intégralement l'article de Paul Sigmüller, avec l'aimable autorisation de la *Nouvelle Revue de Lausanne*.

Réd.

### *Un typographe devient directeur chez Krupp*

Au cours des dernières années, l'industrie allemande a souvent pris des décisions surprenantes et peu conventionnelles en ce qui concerne ses cadres. Le type de l'industriel patriarche, qui occupe jusqu'à sa mort le fauteuil du président-directeur général et qui prend des décisions autocratiques a disparu, ainsi que celui du pionnier, ancien ciseur de chaussures, qui devient millionnaire à la force du poignet. Mais la dernière et la plus surprenante des mesures prises par l'industrie allemande démontre que le temps des carrières miraculeuses n'est pas encore révolu. Karl-Heinz Sohn, 37 ans, diplômé en économie politique, membre de la Section cogestion au sein de la Confédération générale des syndicats allemands, a été nommé directeur du bureau d'économie politique du plus ancien trust métallurgiste allemand, la firme Friedrich Krupp. Sohn prend ainsi la succession d'un homme qui a fait parler de lui: Gerhard Stoltenberg, 38 ans, diplômé en sociologie, qui a été nommé par le chancelier Erhard ministre de la Recherche scientifique. Stoltenberg fait partie de l'Union chrétienne-démocrate (CDU), le parti du gouvernement, tandis que Karl-Heinz Sohn est membre actif du Parti social-démocrate (SPD).

La nomination de Karl-Heinz Sohn parmi les « grands » de chez Krupp prend un aspect cocasse, non seulement parce que Sohn est social-démocrate, mais encore parce qu'au sein de la Confédération générale des syndicats allemands il se trouvait à la tête d'une section qui constitue une pierre dans le jardin des gros employeurs: la Section d'économie politique. Dans son premier programme fondamental, publié en 1949, la Confédération générale des syndicats allemands avait réclamé un droit de cogestion pour les employés, sur la base d'un Conseil des employés élu dans chaque entreprise et d'un Conseil économique à l'échelle nationale. Mais l'expansion économique, l'aspect durable de la conjoncture et l'économie libre de marché, liés à la reconstruction accélérée et aux poussées européennes, avaient plus ou moins fait oublier ces vieilles revendications. Puis vint Karl-Heinz Sohn. Ce coriace intellectuel élabora pour les syndicats une stratégie nouvelle en matière de cogestion, stratégie qui est devenue la forme officielle des revendications syndicales. Quand Sohn se rendit chez Krupp avec une délégation syndicale, en vue de négociations tarifaires, il fut remarqué par le directeur général de l'entreprise, Berthold Beitz. Sohn sut si bien argu-

menter et parlementer avec les directeurs de Krupp que Beitz – que l'on surnomme, non sans raison, le « ministre des Affaires étrangères de l'industrie allemande » – décida de le prendre à son service. Comme de juste, les mauvaises langues prétendirent qu'il ne voulait qu'éliminer un adversaire dangereux, le corrompre même. Mais ces accusations n'ont aucun fondement. Même Otto Brenner, le chef des « métallos » allemands, syndicaliste redouté et ennemi décidé des employeurs, dissipia les scrupules de Karl-Heinz Sohn. Quand ce dernier lui demanda s'il devait accepter les offres de Beitz, Brenner lui répondit: « En tout cas, ce ne serait pas une trahison. »

La nomination de Sohn à un poste d'une importance considérable pour l'économie allemande a une toute autre signification: les fronts de la lutte des classes ont presque disparu et, malgré de nombreuses difficultés, employeurs et employés ont trouvé un terrain qui, s'il n'est pas un terrain d'entente, n'en est pas moins un terrain commun. On ne se bat plus à coup de partis pris, mais à grand renfort d'arguments objectifs.

Karl-Heinz Sohn est le type même du self-made man. Typographe de son état, il fit des études universitaires (il fréquenta une Académie des syndicats) et, dans des circonstances matérielles très délicates, obtint son doctorat en sciences économiques. Une performance considérable, que peu de gens sont capables de réussir...

Outsider enragé, il n'a guère le temps de pratiquer de « hobbies ». Dans sa vie privée, il joue du violon et va au théâtre de temps en temps. Il n'a pas encore atteint son but: il compte être bientôt nommé professeur d'économie politique à l'Académie sociale de Dortmund. Quand il quitta ses fonctions syndicales, il accompagna son départ d'un article publié dans l'organe central du Parti social-démocrate allemand, *Vorwärts*. Thème de l'article: « La cogestion des employés dans les entreprises libres », une sortie inhabituelle pour un homme qui à l'avenir, prétera son cerveau aux « adversaires » des syndicats, dans le but de faciliter la construction de nouveaux ponts vers la compréhension des classes.

## Au fil de l'actualité

Par *Jean Möri*

### *Transfert d'activité*

Ernest Bircher, secrétaire de la Fédération suisse des ouvriers du vêtement, du cuir et de l'équipement, a été appelé récemment au poste de secrétaire central de la Fédération du personnel de l'Etat de Berne.

Tout le bénéfice de ce transfert d'activité est sans doute à porter au compte de la nouvelle organisation qui a eu l'intelligence de faire